

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION EN FORMATION INFIRMIÈRE – SESSION 2019 - TITRE II PROFESSIONNELLES AS ET AP - FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

➡ Les dossiers complets sont à adresser par voie postale à : IFSI de Cayenne, 6 avenue d'Estrées, B.P. 6006 – 97306 CAYENNE CEDEX jusqu'au Vendredi 19 Juillet 2019. (Cachet de la poste faisant foi).

- Photocopie du ou des diplômes
- Deux photos d'identité (le nom du candidat inscrit au stylo au dos de la photo)
- Photocopie d'une pièce d'identité ou titre de séjour en cours de validité à tout moment de la formation
- 1 Photocopie de l'attestation personnelle d'assuré social (nom de l'étudiant)
- RIB original au nom de l'étudiant
- Attestation d'assurance à responsabilité civile.

Frais d'inscription :

Un justificatif de paiement du CROUS/CVEC pour un montant de 91.00 € (<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>)

Un justificatif de paiement ou une lettre d'engagement d'un organisme payeur pour un montant de 170.00 €

Tous frais de scolarité sont à régler : (voir COUPON DE PAIEMENT ci-joint)

Après de la Régie du Centre Hospitalier de Cayenne (Chèque, Espèces, Carte Bancaire ou par virement bancaire RIB ci-joint) ou de la Sous-Régie de l'IFSI de Cayenne par virement bancaire RIB ci-joint ou chèque libellé « TRESOR PUBLIQUE »

Aucun stagiaire ne pourra être admis en formation sans avoir fourni le récépissé de paiement
En cas de changement d'avis après le 1^{er} jour de la rentrée scolaire, les sommes restent acquises à l'IFSI

- Pour la prise en charge professionnelle :** le stagiaire doit fournir le document justifiant de sa prise en charge par son employeur avant le jour de la rentrée en formation.

DOSSIER MEDICAL

L'admission définitive dans un Institut de Formation en Soins Infirmiers est subordonnée :

- A une attestation médicale (ci-jointe) par année de formation, établie par un médecin agréé indiquant que le candidat présente les aptitudes physiques et psychologiques, nécessaires à l'exercice de la profession, et qu'il est à jour de ses vaccinations.
- Faute d'attestation les stages professionnels en établissement de santé ne seront pas autorisés.
- La tenue de stage reste à la charge de l'étudiant(e), les informations complémentaires seront données par les formateurs responsables.

**LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR POUR LES ÉTUDIANTS DE
L'IFSI DE GUYANE
Première inscription**

❖ PIÈCES A FOURNIR :

Obligatoires :

- Ton récapitulatif détaillé d'inscription sur LA Web
- La photocopie de ta pièce d'identité (*Passport ou Carte National d'Identité.*)
- Le justificatif de ton paiement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)
- Tes 3 photos d'identité découpées (*nom prénom et filière au dos*)
(Dont 1 pour la Bibliothèque universitaire - BU)
- Justificatif de paiement (*CHAR*)

Si concerné :

- La photocopie de ton certificat de participation à la Journée de citoyenneté (JDC) (*à défaut ton attestation de recensement.*)
- Ta notification de bourse territoriale pour l'année universitaire en cours (*ou copie de la demande éventuelle*)

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE

PROCEDURE D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ETUDIANTS IFSI

Avant de commencer, récupère :

- Ton identifiant transmis par le secrétariat de l'IFSI (OPI IFSI)
- Ton justificatif de paiement de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) <https://cvec.etudiant.gouv.fr>

Si tu as tout... Nous pouvons commencer...



1. Sur le site de l'Université de Guyane – <https://www.univ-guyane.fr>, dans l'onglet « étudiant de l'IFSI » clique sur le bouton « Inscriptions »

2. Tes identifiants de préinscription sont : ton numéro OPI IFSI* + ta date de naissance.

*Numéro à 6 chiffres précédé de IF19 - exemple : IF19XXXXXX – transmis par le secrétariat de l'IFSI de Guyane **après paiement de tes droits de scolarité.**

Exemple : **IF19123456**

3. Coche la case de ta formation : « GRADE DE LICENCE »

4. Complète en ligne les données attendues pour ton inscription à l'université, saisis en ligne :

- Ton nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance
- Ton numéro de paiement CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus)



Contribution à la Vie Étudiante (CVE) - CROUS

Numéro CVE transmis par le CROUS : *

 - -

- Inscription(s) antérieure(s)
- Couverture sociale
- Profession des parents

5. **ATTENTION :** Tu n'as rien à payer pour ton inscription universitaire !!!
Le paiement de tes droits d'inscription (170 €) aura été effectué au préalable, auprès du CHAR ou de l'IFSI...

6. A la fin de l'inscription : N'oublie surtout pas de noter **ton numéro ETUDIANT** (n° à 8 chiffres commençant par 219xxxx) qui s'affichera sur la dernière page.

Récapitulatif des documents à fournir à l'Université de Guyane

Clique sur le bouton « Récapitulatif d'inscription » et rentre ton numéro étudiant et ta date de naissance, pour accéder à ton dossier, télécharger et imprimer ta fiche récapitulative d'inscription.

C'est bientôt fini, réunis l'ensemble des pièces justificatives (Cf. liste + attestation de paiement des droits) **et rends-toi au secrétariat de l'IFSI pour récupérer ta carte d'étudiant...**

A BIENTÔT...

Les candidats admis aux concours et examens d'admission en formation infirmière (Formation Professionnelle Continue / Titre II Titulaire DEAS DEAP) sont priés de **confirmer par écrit leur accord jusqu'au Vendredi 21 Juin 2019, passé ce délai, ils sont présumés avoir renoncé à leur admission.**

LES DOSSIERS D'INSCRIPTION EN FORMATION :

➔ **RETRAIT : A compter du Lundi 08 Juillet 2019 sur le site internet : www.ch-cayenne.fr**

COUPON DE PAIEMENT



Volet N°1	A RENSEIGNER PAR L'IFSI DE CAYENNE	Volet N° 2	COMPTE DFT DU REGISSEUR
<p>Coupon de paiement n° FSIDE1 /</p> <p>Cayenne le :/...../2019</p> <p>Nom de l'étudiant : Prénom :</p> <p>Prestation(s) Formation d'Infirmier(e) - Promotion 2019/2022</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Frais d'inscription en 1^{ère} Année : 170.00 €</p> <p>Visa de l'IFSI :</p> <p style="text-align: right;">TOTAL : 170.00 €</p>		<p>Récépissé de paiement n° FSIDE1 /</p> <p>Cayenne le :/...../2019</p> <p>Nom de l'étudiant : Prénom :</p> <p>Prestation(s) Formation d'Infirmier(e) - Promotion 2019/2022</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Frais d'inscription en 1^{ère} année : 170.00 €</p> <p>Somme reçue : 170.00 €</p> <p style="text-align: right;">Visa de la Régie</p>	

Justificatif à joindre au dossier d'inscription

Banque de France
1, Rue la Vilhère
75001 PARIS

CH_RIB_TECHNIQUE

Relevé d'Identité Bancaire (RIB) flux 153

RIB : 30001 00064 2C430000000 15

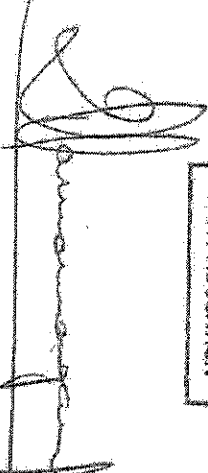
IBAN : FR92 3000 1000 642C43000000015

BIC : BDFEFP33

~~TRESORERIE DU CENTRE HOSPITALIER DE GUYANE~~
~~CENTRE COMMERCIAL DE KAYORRE~~
~~REGARD DES ZEPHIRS~~
~~97300 CAYENNE~~

TRESORERIE HOSPITALIERE DE GUYANE
CENTRE HOSPITALIER ANDRÉE ROSEMON
AVENUE DES FLAMBOYANTS
97300 CAYENNE

LA TRESORERIE HOSPITALIERE
PAR PROCUATION


M. BARRAUDOUCAS AURE. 2
Adjoint

Annexe 1 de l'arrêté n° 186 ARS du 1^{er} octobre 2018

Coordonnées des médecins généralistes agréés

NOM	Téléphone	Adresse	Commune
AGHA	0594 279408	20 rue sœur Fontaine Bernard	97380 - MANA
BOIS Philippe		19 rue ONOZO	97313 – ST GEORGES
PAUQUET	0594 342744	18 rue Justin CATAYEE	97320 – ST LAURENT
TETERYCZ	0694 273221	29 C rés. Les Laurentides	97320 – ST LAURENT
CAUT	0594 345898	22 rue Barbe MARBOIS	97300 – CAYENNE
CHESNEAU	0594 395050	Centre Hospitalier de Cayenne	97300 – CAYENNE
BRETON	0594 384378	34 rue du 14/22 juin 1962	97300 – CAYENNE
BURIN	0594 384378	34 rue du 14/22 juin 1962	97300 – CAYENNE
POLITUR	0594 384378	34 rue du 14/22 juin 1962	97300 – CAYENNE
FRONTIER	0594 295715	DSP 19 rue SCHOELCHER	97300 – CAYENNE
GIFFARD	0594 395164	idem	97300 – CAYENNE
GRENIER	0594 272110	rectorat	97300 – CAYENNE
MAUBERGER	0594 395050	Centre Hospitalier de Cayenne	97300 – CAYENNE
ASSI KAKOU	0694 313720	CDG Guyane – 36 av Louis PASTEUR BP 493	97332 – CAYENNE
ODUNLAMI	0694 146253	6 rue du Capitaine Bernard	97300 – CAYENNE
PARISOT	0594 395050	221 impasse des Malvacées 11 lotissement Samuel	97351 - MATOURY
BOUALI	0594 353388	Centre Médical du larivot	97351 – MATOURY